

Formulaire de demande d'un Abonnement Professionnel

entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2024

Domandour .

Notice et pièces à fournir

L'Abonnement Professionnel est forfaitaire et donne droit à un stationnement illimité sur toute l'année dans le périmètre de la zone payante de Clermont-Ferrand. Il est destiné aux professionnels nomades qui interviennent au domicile de leurs clients (ou patients).

Son montant est forfaitaire est de 500€ par an, par véhicule.

Vous pouvez souscrire plusieurs abonnements pour votre flotte de véhicules **professionnels**.

Pour en bénéficier, votre entreprise doit justifier d'une intervention régulière dans la zone payante de la ville de Clermont-Ferrand. Vous pouvez effectuer votre demande par mail, en joignant le présent **formulaire complété** ainsi que les pièces suivantes :

- la carte grise du véhicule à l'adresse du lieu de résidence ;
 - > Si vous n'êtes pas propriétaire du véhicule, fournir : une attestation de prêt du titulaire de la carte grise ou une attestation de la société si ce véhicule est un véhicule de fonction ou de location.
- Un extrait de KBIS de moins de 3 mois ;
- si vous êtes garagiste (uniquement) :
 - Vous pouvez souscrire plusieurs abonnements pour les véhicules de vos clients en réparation : sans renseigner une immatriculation, simplement indiquer le nombre de véhicules.

| Marque | Modèle | Immatriculation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------|
| <u>Véhicule</u> : En cas de demande pour une flotte, joindre un tableau avec les informations ci-dessous <u>pour chaque véhicule</u> . | | |
| Ville : | | |
| Code Postal : | | |
| Adresse : | | |
| Téléphone : | | |
| Nom du ou de la res Mail : | ponsable : | |
| Raison Sociale : Activité : | | |
| <u>Demandedi</u> . | | |

À adresser par mail à : police@ville-clermont-ferrand.fr

Signature: